

Présents :

Enseignants : Mme Giraud, Mme Armand, Mme Pires De Sa, Mme Gaudillère

Parents : Mme Créton Coline, M. Burnichon Rémy, M. Vermorel Christophe, Mme Tornare Maud, Mme Martin Laurène, M. Laroche Louis, Mme Barthollet Ludivine, Mme Créton Coline

Mairies : M. Chanut, Mme Corre, Mme Jonon, Mme Bonnetain pour la mairie de St-Maurice-lès-Châteauneuf

Excusés : M. Carrot (Inspecteur de l'éducation nationale), Mme Renaux et M. Libre (enseignants), Mme Bailly (maîtresse RASED), M. Deding Jordan (parents d'élèves)

Présidente de séance : Mme Giraud Secrétaire de séance : Mme Gaudillère

RESULTAT DES ELECTIONS

70 votants sur 111 inscrits; 14 bulletins nuls ; Taux de participation : 63%

Titulaires : Mme Barthollet Ludivine, M. Deding Jordan, Mme Tornare Maud, M. Vermorel Christophe

Suppléants : M. Burnichon Rémy, Mme Créton Coline, M. Laroche Lucas, Mme Martin Laurène

Remerciements à Mme Tornare qui est venue faire la mise sous enveloppe et aux parents qui ont participé au dépouillement.

Remerciements aux parents qui s'étaient portés candidats et qui ont bien voulu se retirer afin de ne pas constituer 2 listes : Mme Troncy Déborah, M. Level Kevin ainsi qu'à Mme Nicolas Juliette, M. Chetail Matthieu et Mme Gay Laurène qui se seraient portés candidats si nécessaire.

ROLE ET REGLEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

Le Conseil d'école est une instance qui se réunit au moins 1 fois par trimestre, donc 3 fois dans l'année en session ordinaire. Il peut se réunir en session extraordinaire sur demande du Directeur, du Maire ou de la moitié des membres. Le conseil n'est pas une séance ouverte au public.

Membres : directrice, adjoints, représentants des municipalités, le DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale : Mme Tarje), l'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Charolles: M. Carrot Sébastien), les membres du RASED (Mme Bailly Mathilde), les représentants de parents d'élèves (titulaire : droit de vote, suppléant : non)

+ toute personne concernée par un point à l'ordre du jour

Il vote le règlement intérieur lors 1^{er} conseil d'école.

Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, il statue sur le Projet d'école et sur le programme de liaison avec le collège.

Il donne son avis et émet des suggestions sur tous les sujets concernant le fonctionnement de l'école, entre autres : les projets et actions éducatives des classes, les dispositifs mis en place pour répondre aux directives de l'Education nationale, la restauration scolaire, l'utilisation des moyens attribués à l'école, l'aide apportée aux élèves à besoins éducatifs particuliers, l'inclusion des élèves porteurs de handicaps, le plan et les exercices de sécurité...

Mme Giraud rappelle que les questions doivent lui parvenir avant la date indiquée pour qu'elles soient traitées lors du conseil d'école.

VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Lecture du règlement intérieur dont plusieurs points ont été précisés ou modifiés par rapport à celui de l'année dernière suite à l'arrêté du 16 novembre 2023 sur le règlement type des écoles de Saône-et-Loire

La réécriture du règlement concerne les articles 2 (Admission et inscription), 3 (Fréquentation scolaire), 4 (Organisation du temps scolaire et des activités pédagogiques complémentaires), 5 (Vie scolaire), 6 (Hygiène et sécurité) et 7 (Surveillance).

Les modifications apparaîtront en jaune afin qu'elles soient bien lisibles pour tous.

Après lecture, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité à 19h40.

PRESENTATION DE LA CHARTE DES BONS USAGES DU NUMERIQUE

La charte des bons usages du numérique est présentée aux membres du conseil d'école. Elle a été ou va être présentée dans les classes et chaque élève pourra ainsi se l'approprier grâce à un travail adapté à son âge.

PRESENTATION DES PROTOCOLES DE GESTION DES SITUATIONS PARTICULIERES

Dans le cadre du renforcement des mesures en faveur de la santé mentale, un protocole de santé mentale est mis en place dans l'école pour répondre aux priorités ministérielles concernant le bien-être et la santé mentale.

Il s'agit d'un parcours qui se décline en Repérer (comportements ou actes de mal-être et de trouble psychique), Alerter (constitution d'une équipe ressource) et Evaluer (étude de la situation par l'équipe ressource).

Mme Jonon approuve l'existence d'un tel protocole.

MISE EN ŒUVRE DE LA SECURISATION SCOLAIRE

Mme Giraud n'a pas d'informations supplémentaires quant à une relecture et une éventuelle réécriture du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) de l'école en concertation avec la DSDEN et la mairie.

L'exercice « attentat-intrusion » a été réalisé avec succès le 3 octobre. En 30 secondes, l'ensemble des élèves étaient « à l'abri » mais des incohérences demeurent quant à cet exercice : pas de point d'eau dans 1 des 2 lieux, pas de possibilité de s'enfermer dans 1 des 2 lieux (ni verrou ni barricade) d'où le souhait de Mme Giraud de réécrire le PPMS avec l'aide de la DSDEN et de la mairie.

Un exercice d'évacuation incendie a été effectué le 19 septembre : évacuation des locaux en 1 min 40, exercice très satisfaisant.

Par contre l'alarme du bâtiment de l'élémentaire n'est toujours pas reliée à celle du bâtiment maternel. Le détecteur de fumée dysfonctionne toujours en maternelle.

M. Chanut précise qu'un devis vient d'arriver en mairie pour relier les 2 alarmes de l'école.

2 autres exercices d'évacuation incendie seront réalisés dans l'année, ainsi qu'un exercice « attentat-intrusion » de fuite.

Mme Jonon craint que tous ces exercices augmentent le stress des enfants. Mme Giraud lui répond que les mots et explications donnés par l'équipe enseignante sont rassurants pour les enfants et adaptés à leur âge.

BILAN SUR LA RENTREE 2024

Total : 81 élèves (57 familles) répartis comme ceci : 20 en CM1-CM2 (8+12) / 22 en CP- CE2 (17+5) / 20 en GS-CE1 (10+10) / 19 en TPS-PS-MS (3+9+7)

M. Lachal est absent et remplacé par Mme Gaudillère. Mme Barbier est également actuellement absente et remplacée par Mme Coubat.

Cette rentrée a été marquée par l'arrêt de l'accueil des élèves de TPS-PS-MS de Tancon. Cette perte d'effectifs s'élève à 8 élèves mais n'impacte pas de manière significative les effectifs de Saint-Maurice pour l'instant.

Mme Giraud rappelle que 2 ATSEM (Anne-Marie Chetail et Katia Noblet) sont présentes en maternelle les matins et 1 les après-midis. Ce rythme-là convient tout à fait à l'école et leur présence est indispensable au bon déroulement des journées. L'absence de Katia a été compliquée à gérer mais Mme Giraud souligne l'implication et la réactivité de la mairie pour trouver des solutions afin de palier à l'absence de l'ATSEM. Elle souhaite que la période à venir soit plus stable en termes de personnel.

Une AESH est également présente dans l'école depuis la rentrée des vacances d'automne puisqu'un enfant a une notification d'accompagnement mutualisé.

La répartition mise en place cette année a été réfléchi en conseil des maîtres et validée par M. Carrot, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Charolles. Elle respecte les demandes ministérielles : classes de GS, de CP et de CE1 inférieures à 24 élèves.

Mme Créton fait part de l'interrogation de certains parents sur l'intérêt pédagogique des classes de GS-CE1 et CP-CE2. Mme Giraud comprend cette inquiétude pour les parents mais elle explique que cela ne change en rien les apprentissages. Les compétences travaillées et les attendus restent les mêmes que les classes se suivent ou pas. En effet, dans une classe de CP-CE1 les CP suivront les apprentissages du CP et les CE1 ceux du CE1. Dans une classe de GS-CE1, les CE1 suivront les apprentissages du CE1 de la même manière qu'accompagnés de CP.

Un temps de décloisonnement est mis en place tous les après-midis entre 13h45 et 14h30. Les 5 élèves de CE2 sont pris en charge par Mme Armand ou par Mme Coubat puisque peu d'élèves de leur classe ne sont pas dans la salle de sieste. Mme Gaudillère donne les consignes de travail.

Un décloisonnement informatique va également être mis en place pour les CE2. Ces compétences seront travaillées par Mme Giraud sur ses temps de décharge.

La campagne de prévisions d'effectifs pour l'année scolaire prochaine est terminée et les données envoyées sont les suivantes : prévisions de 76 élèves.

Pour la rentrée 2025, 12 CM2 partiront au collège. C'est un groupe important qui quitte l'école. On peut envisager 7 nouvelles inscriptions (3 enfants nés en 2022 et 4 en 2023), ce qui porterait l'effectif de la rentrée 2025 à 76 élèves.

Ces effectifs sont en légère baisse. Mme Giraud espère qu'ils ne mettront pas en péril le maintien des 4 classes. Selon elle, il faudra peut-être se pencher sur une étude des effectifs avec l'école de Tancon pour avoir une vue à long terme.

ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU PROJET D'ECOLE

La priorité essentielle d'un projet d'école est l'amélioration des résultats de tous les élèves.

Un nouveau projet d'école a été rédigé depuis la cette 2023 : les actions énoncées seront mises en place sur 4 ans afin d'atteindre les objectifs cités.

Cette année, différents points dans les différents domaines du projet d'école seront travaillés.

Domaine 1 : Apprentissages et parcours des élèves, enseignement

Une programmation des compétences informatiques sera travaillée pour l'école.

De même, une programmation des compétences en langues vivantes sera réfléchi.

Ce travail pourra se faire avec l'aide des membres de la circonscription de Charolles.

Domaine 2 : Vie et bien-être de l'élève, climat scolaire

Le livret pour la gestion des conflits est existant et fonctionnel.

Domaine 3 : Acteurs, stratégies et fonctionnement de l'école

Lors de chaque conseil de maîtres, les problématiques de chacun sont exposées et les repas méridiens sont partagés par l'ensemble des enseignants.

Domaine 4 : Environnement partenarial et institutionnel

La mise en œuvre du cahier culturel va voir le jour cette année et les premières pages seront complétées par tous les enfants de l'école.

Mme Jonon suggère qu'un lien pourrait être fait avec la troupe de théâtre de La Marmite.

PROJETS DES CLASSES

- APQ : Activités Physiques Quotidiennes : des temps de pause actifs sont mis en place dans certaines classes. De plus, la configuration de l'école et le matériel à disposition des élèves favorisent l'activité physique des enfants.

- Labellisation E3D

L'opération Nettoyons la nature a été menée le lundi 30 septembre : 10,200 kgs de déchets récoltés.

Une intervention de Isabelle Auger, agent prévention déchets à la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne a concerné tous les enfants le jeudi 17 octobre après-midi. 4 ateliers ont été mis en place : jeu du tri des déchets, jeu de tennis avec des bidons de lessive recyclés, quizz autour de la masse de déchets, déchet à deviner. Un goûter pédagogique a été servi à l'issue des ateliers : les enfants ont pu comparer un goûter classique et un goûter 0 déchet. Mme Giraud remercie Mme Auger pour son intervention.

Une animation organisée par le Symisoa concernera la classe de GS-CE1 sur la découverte des habitants des zones humides : une sortie sur le terrain et une intervention en classe au mois de mai.

- Jardin : entretien du jardin

Mme Giraud remercie vivement tous les parents qui ont entretenu le jardin de l'école durant les vacances d'été car l'école l'a retrouvé propre. Le jardin des aromatiques reste un peu à remettre en ordre.

Le thème de cette année est « Tous en sons avec La petite trousse ».

Divers projets voient le jour autour de ce thème.

- Anniversaires : ils sont fêtés en commun chaque mois. Le planning a été donné en début d'année. Une animation sonore sera proposée à chaque fois par une classe.

- 5 décloisonnements annuels (1 par période) autour du thème de l'année.

Pour chaque décroïsonnement, un après-midi est banalisé. 4 ateliers sont proposés. Les enfants s'inscrivent dans l'atelier qu'ils veulent et travaillent de 13h30 à 15h30 tous ensemble, de la MS au CM2. De 15h45 à 16h15, chacun présente son travail aux autres.

Pour la 1ère période, les ateliers proposés ont été : mise en sons d'un extrait de dessin animé, création d'un blind test sur les sons de l'école, fabrication d'un bâton de pluie, pratique d'angklungs.

Autres projets de l'année :

- 3 classes de l'école (GS-CE1, CP-CE2, CM1-CM2) sont inscrites au défis anglais.

Les 2 premières classes sont en train de mener leurs défis. Chaque semaine elles reçoivent un message vidéo. Différentes notions sont abordées (couleurs, jours...) et des défis sont réalisés (chansons, dialogues...). Pour les CM ce sera en période 4.

- Les 4 classes relèvent les défis sciences proposés par l'équipe départementale, autour du thème « L'eau ».

- Animations de la médiathèque « Le quai des mots » à Chauffailles : les classes de TPS-PS-MS et GS-CE1 ont été accueillies par Marine au mois d'octobre.

- Ecole et cinéma : les classes de TPS-PS-MS, GS-CE1 et CP-CE2 visionneront un film adapté à leur âge les 14 ou 21 novembre.

- Fêtes à venir :

Fête de Noël : vendredi 20 décembre (cuisine, chants, cadeaux...)

Galettes : mardi 21 janvier (fèves par les TPS, PS, MS, couronnes par les GS-CP-CE, galettes par les CM)

Fête de carnaval : vendredi 21 février (cuisine, défilé, monsieur Carnaval)

Fête d'été : spectacle le vendredi 27 juin

- Rencontres sportives inter-écoles :

Les classes de GS-CP, CP-CE1-CE2 et de CM1-CM2 participent à des regroupements avec les écoles de Tancon, Chassigny, Mussy, St-Igny, Coublanc.

1 première rencontre autour du basket a eu lieu sur les sites de Coublanc ou de St-Igny de Roche. Les enfants ont tous été très satisfaits de leurs échanges et de leur pratique.

2 autres rencontres sportives sont programmées cette année : olympiades linguistiques le jeudi 27 mars à Chauffailles, boule lyonnaise le lundi 26 mai à Tancon et à Coublanc. Les CM participeront aussi au triathlon le vendredi 20 juin à Chauffailles.

- Commémoration du 11 novembre : les CM volontaires liront des textes et interpréteront un chant lors de la commémoration. 9 enfants sont volontaires.

Les CP-CE animeront la commémoration du 8 mai.

- Dans le cadre du programme pHARe (programme contre le harcèlement à l'école) et lors de la journée du non au harcèlement du jeudi 7 novembre, chaque classe sera sensibilisée à ce sujet en travaillant à partir de supports adaptés à l'âge des enfants.

- Sorties scolaires

Projet de sortie sur Lyon pour toute l'école mais rien n'est finalisé pour l'instant.

L'idée est d'aborder les différents transports (train, métro) et de faire une visite culturelle en rapport avec notre thème de l'année : musée de la danse, opéra...

Le problème du financement a été vu avec les P'tits Loups qui pourront financer cette sortie.

Habituellement, la mairie subventionne le transport : qu'en sera-t-il s'il est en train ? Monsieur le Maire répond de faire la demande comme pour les transports en bus.

- Projet avec Esox Lucius : Mme Giraud présente un projet émanant d'Esox Lucius qui souhaite impliquer les enfants de l'école dans une de ses expositions.

M. Ferrari souhaiterait que les enfants de l'école soient les commissaires de son exposition qui sera en place à l'été 2025. M. Ferrari interviendrait auprès des enfants pour leur présenter une pré-sélection d'oeuvres. Les enfants voteraient pour les œuvres qu'ils aimeraient voir exposer dans les locaux d'Esox Lucius. 7 heures d'intervention de M. Ferrari à l'école sont nécessaires mais l'école fait face à une problématique de financement : il est en effet trop tard pour pouvoir bénéficier des subventions de la DRAC. Du coup, le nombre d'heures d'intervention de M. Ferrari a été réduit à 4 heures mais 1 500 € restent malgré tout à la charge d'Esox Lucius, ce qui met l'école un peu en porte à faux.

Il existe un dispositif : « La trousse à projets » qui fait appel à des donateurs. C'est une cagnotte en ligne. Mme Giraud demande à l'ensemble des membres s'ils seraient d'accord pour relayer et partager cet appel à dons. Diverses propositions sont énoncées : une communication via panneau pocket, une diffusion via les réseaux sociaux... Mme Giraud va étudier cette possibilité.

Mme Jonon précise qu'une demande de subvention a été reçue en mairie à ce sujet de la part d'Esox Lucius mais qu'il n'était peut-être pas clair qu'il s'agissait d'un travail avec l'école. Elle suggère que cette demande soit refaite.

BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE AU 31 AOUT 2024

Solde au 31 août 2024 : 871,58€

La coopérative a reçu 140 € de dons des familles en début d'année.

La coopérative reconduit 2 manifestations pour cette année scolaire : la vente des chocolats de Noël. Cette vente sera reconduite avec un artisan chocolatier local, Fabien Deal de Charlieu. Les catalogues ne devraient pas tarder à être distribués. Les commandes seront à passer avant le 3 décembre et la livraison sera le jeudi 19 décembre. Mme Giraud espère que cette vente aura plus de succès que l'année dernière car les bénéfices ont été beaucoup moins importants qu'avec la vente des chocolats d'Initiatives. Malgré tout, le souhait de poursuivre la collaboration avec un artisan local a été mis en avant. Il a été décidé de ne pas récompenser les meilleurs vendeurs puisque aucun lot ne sera fourni. Les photos de classe avec portraits seront reconduites au printemps 2025, le jeudi 20 mars. Les dépenses de la coopérative vont devoir être réduites, notamment celles qui concernent les transports. Seules 3 classes sur 4 sont inscrites à Ecole et Cinéma pour réduire les coûts liés aux transports.

Ces transports sont par ailleurs pris en charge par la Communauté de Communes à raison d'un transport par classe mais cette prise en charge cesse au 1^{er} janvier 2025. Mme Giraud questionne Monsieur Chanut pour savoir dans quelle mesure la mairie prendra en charge ces transports-là. Monsieur Chanut explique la Communauté de Communes rend aux communes cette compétence et qu'elle indemniserait les communes pour la prise en charge de ces transports.

BILAN SUR LES FOURNITURES ET LES TRAVAUX

Mme Giraud remercie la mairie pour le réaménagement des toilettes dans le bâtiment des maternelles. Toutes les toilettes sont maintenant fermées et l'espace a été réaménagé pour être plus spacieux. De plus, des rangements ont également été fixés au plafond de la salle de sieste et des étagères ont été posées.

Le budget municipal annuel papeterie et librairie s'élève à 4 500 €. Il permet l'achat du matériel d'arts plastiques, des jeux éducatifs, des manuels, du matériel de papeterie pour les 4 classes.

Mme Giraud remercie la municipalité pour ce budget.

Le parc informatique de l'école devient par contre de plus en plus obsolète et il est parfois laborieux de travailler avec les ordinateurs. L'entreprise Performance a établi un chiffrage pour la rénovation des ordinateurs. Mme Giraud demande ce qu'il en est. M. Chanut répond que cela sera étudié sur le budget 2025.

QUESTIONS DIVERSES

Les dates des conseils d'école des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres sont fixées : jeudi 20 mars et jeudi 19 juin 2025 à 19h.

Les parents abordent un point : la séparation du groupe de CP pour le temps méridional.

L'information a été communiquée par la mairie seulement 2 jours avant sa mise en place et certains parents se posent la question de la légitimité de ces 2 groupes. Ils voudraient savoir si cette situation est provisoire ou pérenne. Mme Créton explique que la séparation en 2 groupes est difficile à accepter pour certains enfants.

La mairie répond avoir eu des retours positifs de cette nouvelle organisation et un seul retour négatif. Mme Créton exprime le fait que le mot « turbulent » employé dans le courrier était peut-être fort et injustifié sans avertissement au préalable. M. Burnichon pense qu'il est important de prendre en compte le bien-être de l'enfant, d'autant plus que ce temps méridional dure 1h45. Mme Tornare suggère une concertation avec l'équipe enseignante pour constituer au mieux les groupes. M. Chanut propose à la directrice une concertation ce jeudi matin à 9 heures. Mme Giraud l'accepte et le remercie de la convier à cette réflexion.

Michelle Corre demande si l'école participera à Expo en chœur la 1^{ère} semaine de juillet. Mme Giraud lui répond que l'école participera avec plaisir si la chapelle est libre et si ce que propose l'école convient. Michelle Corre entérine la participation de l'école à la première semaine d'expos en chœur.

La séance est levée à 21h20.

La présidente de séance S. Giraud



La secrétaire de séance M. Gaudillère

